



09 - 2011

Commission Exécutive UFR

20/09/2011

Fédération Nationale des Salariés de la Construction Bois et Ameublement

- Case 413 ■ 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex ■ Tél. : 01 48 18 81 60 ■ Fax. : 01 48 59 10 37
- Site : www.construction.cgt.fr ■ Email : construction@cgt.fr ■ Imprimé par nos soins
- Directeur de la publication : Jean-Pascal FRANÇOIS
- N° de commission paritaire de presse : 0410 S 06471

Mardi 20 Septembre 2011

PRÉSENTS	EXCUSÉS	PRÉSIDENTS	SECRETARIE	RAPPORTEURS
20	9	Lucien AUDIBERT ROBERT BRUN	Nicole LEGRAND	Jean Claude GUERINEAU JEAN-LUC PLUMELET

Prochaine CE UFR

Fédération - Montreuil
6 Décembre 2011
9H30 - 16H

Ordre du jour :

- Point **ORGA** ;
- Enseignements du **Congrès UFRCSA à Hyères.**

Sommaire

ACTUALITÉ SOCIALE

JEAN-LUC PLUMELET > 2-3

ENSEIGNEMENT DU CONGRÈS UFRCSA

JEAN-CLAUDE GUERINEAU > 4-5

LA RÈGLE D'OR POUR LES SALARIÉS :

LA MOBILISATION > 6-7

POINTS FORTS ET MISES EN DÉBAT

JEAN-LUC PLUMELET > 8-9

ANNEXE 1

MOTION POUR L'ADMISSION
DE L'ÉTAT PALESTINIEN À L'ONU > 10

ANNEXE 2

COURRIER AU GOUVERNEMENT FRANÇAIS
POUR LA LEVÉE DES SANCTIONS CONTRE
LES SYNDICATS GUADELOUPEËNS > 11

Relevé de décisions

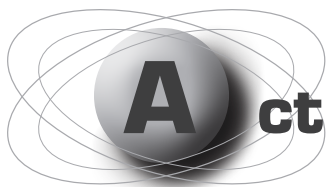
- Participation aux actions du **6 et 11 octobre 2011.**
- Motion de soutien au **Peuple Palestinien.**
- Mise en place de **4 pôles de réflexion au sein de la CE UFRCSA.**

des Retraités

de la Construction - Bois - Ameublement

Calendrier 2012
CE UFRCSA

Jeudi 26 janvier 2012
Mardi 27 mars 2012



Cher(e)s Camarades,

Nous voudrions avoir de bonnes nouvelles de temps en temps, surtout au moment de repartir pour une année consacrée à nos amis, à nos familles, bref pour un monde meilleur ...

Avouons qu'entre les affaires qui relèvent plus du domaine du caniveau ou du café du commerce, il faut être sacrément optimiste pour croire en l'avenir !

→ 66% des salariés craignent d'être sans emploi dans les six mois qui viennent,

→ 8,2 millions de nos concitoyens vivent avec moins de 940 € par mois, ce que l'on ose appeler honteusement « *seuil de pauvreté* », dont 3 millions avec moins de 400 € mensuel,

→ 50% des habitants de la planète vivent avec moins de 2 € par jour,

→ Le monde du travail précarisé et soumis aux lois de la jungle du MEDEF,

→ La commission européenne veut supprimer 80 % de ses « *surplus* » destinés aux associations humanitaires.

La liste est loin d'être terminée tans les conséquences de la mondialisation de l'économie, administrée par des politiques sans réels pouvoirs de décision puisque ceux-ci sont aux mains d'une barbarie glacée d'agences de notation et autres tenants du « *marché* ». De privatisation des Etats aux injonctions aux citoyens de se dépouiller de ce qui leur reste, le « *marché* » prône la haine, le mépris et le rejet de l'autre : la loi du maillon fort !

Nous sommes des « *indignés* » de ces situations et nous comptons bien y remédier par notre engagement de syndicalistes et agir pour une juste redistribution des richesses. La CGT donne le ton : ne pas manifester sa colère légitime, c'est prendre le risque d'une aggravation de la situation.

Afin de convaincre nos concitoyens à nous rejoindre pour les actions, il nous faut sortir des constats ; la tâche est rude : expliquer que la crise est celle du capitalisme financier, que la crise de la dette n'existe pas ou alors comment expliquer que chacun d'entre nous s'endette à un moment de sa vie pour une maison ou une voiture ...

Soyons comme beaucoup de nos camarades : arrêtons de nous faire coloniser le cerveau par les bonimenteurs jour et nuit des médias aux ordres, et les éditorialistes, débitant leur leçon bien apprise de la pensée unique ! Exigeons et imposons par nos lectures et nos échanges entre militants, la vérité sur les chiffres du chômage : 5 millions ; remettons les choses à l'endroit : la contribution sociale des entreprises est la juste rétribution des patrons à la nation, et non pas des « *charges* » injustifiées comme l'on nous rabat les oreilles ... !

Expliquons que les 3% des déficits publics du traité de Barcelone, sont les cadenas qui verrouillent et mettent en pièces les services publics dans toute l'Europe.

Passons à l'offensive de l'information et faisons front idéologiquement : sur les sites CGT, des argumentaires qui démontrent point par point la règle d'or ; qui dynamisent le contenu des actions et enfin qui redonnent espoir à nous tous : des luttes ont lieu partout dans le monde, des perspectives se font jour pour que l'homme ne courbe pas l'échine sans fin ...

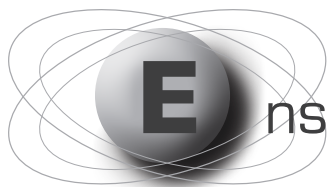
Nous réussissons les journées d'action des 6 et 11 OCTOBRE à la seule condition du rassemblement sur un objectif clair : la valeur travail doit être revalorisée partout dans le monde « à travail égal, salaire égal » par une juste rémunération prise au capital. Il y a des potentialités de mobilisation : les gens parlent de la nécessité d'un Mai 68, expliquons-leur l'obligation de faire du nombre sans déroger sur les perspectives d'une répartition des richesses tant au niveau des individus que des territoires.

Notre CE UFRBCA a été élue pour diriger notre union fédérale tant au niveau des orientations que de la syndicalisation. Je vous propose qu'à chaque réunion, comme par le passé, nous accordions un temps à l'ORGA : règlements à Cogétise, assemblées des syndicats, continuité syndicale et VIE NOUVELLE.

Place à la discussion pour des échanges concis et combatifs.

■ JEAN-LUC PLUMELET





Rapport introductif pour une **CE** revendicative et efficace



Le rapport, la discussion de ce matin m'oblige d'entrée à vous rappeler les actions immédiates et la mobilisation nécessaire pour les journées interpro du 6 pour les retraités et du 11 octobre pour les actifs.

La situation que nous vivons n'a nulle part sa pareille dans une société dite égalitaire et libre !

Oui le libéralisme a atteint son paroxysme et malgré ces contradictions, il arrive encore à berner une partie de nos concitoyens.

→ D'où la nécessité de réagir. Réagir fortement avec précision et détail et cela d'une manière simple mais efficace.

A partir de ce très rapide constat, il apparaît l'impérieuse nécessité de se doter d'un outil correspondant à la fois à la situation sociale mais aussi aux techniques modernes de communication.

Pour ce faire, la structure existe, notre UFR.

Et la discussion que nous vous proposons est dans un premier temps d'examiner ensemble notre façon nos méthodes de travail que notre nouvelle CE souhaiterait mettre en place ainsi que de traiter les points les plus urgents.

Dans l'histoire rien n'étant figé par avance, donc toutes les propositions d'aménagement sont possibles. De plus, il d'agit là d'un exercice de pure démocratie syndicale.

Pour ce faire, rappelons-nous que si la CE se doit d'appliquer les orientations du Congrès pour sa part le bureau dans sa conduite des affaires se doit de proposer leurs applications.

Cela dit, je vous souligne que les orientations du revendicatif retraite globalement nous sont dictés par notre confédération, « *niveau des pensions, protection sociale, etc.* » Cela revêt un caractère général et

nous incite en qualité de militant CGT à travailler avec l'ensemble des structures interpro « USLR, USR, voire régionale ».

Il nous reste donc à mettre en œuvre tout ce qui est du caractère professionnel mais aussi ce qui est du ressort de l'organisation syndicale de notre UFR.

Quelques points de notre programme revendicatif : tout un pan de notre protection sociale est porté à notre réflexion. Que ce soit le suivi médical pour certaines professions :

→ Qu'il s'agisse de conquérir une véritable mutuelle professionnelle ;

→ que notre organisme PRO BTP réponde au mieux aux préoccupations des retraités et que son fonctionnement en soit amélioré.

Ce bref rappel nous interpelle, sa concrétisation ne pourra se faire qu'avec les actifs en premier lieu des administrateurs.

A partir de là comment s'y prend t'on ?

De cette constatation découle la question de la continuité syndicale. Vous avez tous en mémoire et autour de vous des exemples qui posent question ! Là aussi l'aide de la Fédération et peut être au-delà va s'imposer, sans évacuer pour autant nos responsabilités.

Notre façon de travailler peut être discutable. Il ne s'agit pas d'une remise en cause du passé, de réinventer le fil à couper le beurre mais de trouver des formes nouvelles pour avancer ensemble, bureau, CE, syndiqués ...

L'information par exemple, son contenu, sa diffusion qu'il s'agisse de « *Retraite Construction* », des comptes rendu des CE, voire d'autres informations sont-ils à la hauteur des enjeux de notre société. La lecture de « *Vie Nouvelle* » s'impose.

Le contenu de nos ordres du jour autorisent-ils une large participation ? Ne devrions-nous pas écouter plus la ou les bases ? Etre au plus près des interrogations des gens, semble être de rigueur.

Ne devrions-nous pas à l'occasion de certaines CE faire traiter les problèmes d'actualité par des « *spécialistes* » de la « *mondialisation, la crise financière et la dette* » par exemple. Repartir d'une CE avec des nouveaux arguments et une autre approche des problèmes de société avec des nouveaux arguments ne peut contribuer à une meilleure action syndicale.

Si au cours de nos Comités Généraux, nous avons apporté notre pierre aux réflexions générales de la CGT

telles que « *la dépendance, la continuité syndicale, de l'utilisation et la nécessité des services publics* ».

Aujourd'hui, peut-on en mesurer la portée ? N'y a-t'il pas des liens plus forts à tisser au sein de la CGT ?

Par ailleurs, si la Fédération a depuis plusieurs années redynamiser la formation syndicale ne nous devrions pas en qualité de retraité non seulement y apporter notre pierre mais aussi disposé d'une formation spécifique retraite. Un module à mettre en place avec l'UCR peut être ?

Un point aussi à ne pas négliger à l'approche de l'échéance électorale de 2012. Notre représentation de retraite n'a-t-elle pas des revendications propres à faire valoir auprès des futurs candidats ? Une réflexion pour les mois à venir !

Peser de toutes nos forces sur les politiques, les obliger à prendre position fait partie aussi de la défense de nos intérêts de retraités.

De ces différents questionnements se pose le problème, qui fait quoi ?

La répartition des tâches [*individuelle ou collective*] doit-elle se faire d'une manière rigide ou partagée ?

La création de commission ou de collectif sur des points précis n'est-elle pas une solution ?

Voilà camarade, il s'agissait pour moi non pas de faire une reprise des discussions et orientations de notre Congrès, qui par ailleurs serait déjà incomplète. Le but de cette introduction à la discussion est de vous interpeller sur la mise en œuvre des décisions d'Hyères.

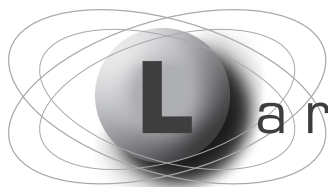
Il ne s'agit pas encore une fois de défoncer les portes ouvertes mais de porter un autre regard, une autre façon de faire et aussi de cibler les urgences, de mettre en place une structure et les moyens en correspondance avec notre époque. De faire en sorte que le bureau fonctionne en « *osmose* » avec la CE, le tout sans bouleversement mais toujours dans la recherche d'une certaine efficacité.

Tout simplement, nous faire part comment nous souhaiterions voir fonctionner notre nouvelle CE.

Nous ne sommes pas dupes, nous savons que tout ne se réglera pas lors de cette CE.

Que chacun, comme ceux qui nous ont précédés apporte sa pierre à l'édifice. Merci.

■ JEAN-CLAUDE GUERINEAU



La règle d'or pour les salariés c'est

La Mobilisation

EMPLOI
SALAIRE
PÉTRAITÉ

FNS Construction - Bois - Aménagement

la cgt

Tous ensemble dans l'action

L'automne social s'annonce **lourd**. Le gouvernement veut imposer un plan **d'austérité**. Les patrons ne veulent pas augmenter les salaires. Des négociations sur la **pénibilité** vont s'ouvrir dans toutes les branches d'activité et les entreprises de plus de 300 salariés, mais elles ne prévoient pas la réparation de la pénibilité par un départ anticipé. Patronat, finances et gouvernement veulent imposer l'austérité aux salariés.

Au nom d'une dette créée par les cadeaux successifs aux plus aisés (bouclier fiscal, diminution de l'impôt sur la fortune), ils voudraient faire payer encore une fois à ceux qui produisent les richesses par leur travail.

Le plan d'austérité Fillon c'est :

(en millions d'euros)	Hauts revenus	Salariés - Retraités
Hausse de la CSG (prélevée sur 98 % du salaire et non plus 97 %)		600
Taxe sur complémentaire santé dont mutuelle		1 200
Taxe sur tabac, alcool, autres boissons		1 000
Contribution exceptionnelle (donc ponctuelle) sur les hauts revenus	200	
TOTAL	200	2 800

Le plan d'austérité aggravera la crise et créera chômage et baisse de salaire, il diminuera les services publics et au final comme en Grèce aggravera encore le déficit.

Dans toute l'Europe les salariés ne se résignent pas et **luttent**.

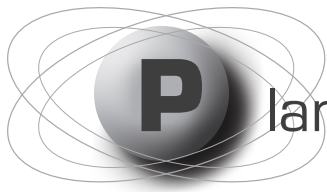
Après l'Espagne, la Grèce, même l'Angleterre, les salariés de Pologne, d'Italie, du Portugal vont se **mobiliser**.

En France, CGT, CFTD, FSU, SOLIDAIRES, UNSA appellent à une journée nationale d'action interprofessionnelle pour une autre répartition des richesses et une bonne protection sociale
le mardi 11 octobre.

Nous avons pour nous pour nos enfants, l'obligation de dire **non** et de nous faire **entendre**.
 C'est la finance qui a fait la crise, c'est la finance qui doit payer la crise.

PAR NOTRE ACTION LE 11 OCTOBRE, EXIGEONS :

- La suppression des mesures d'austérité (augmentations de la CSG, des taxes sur les boissons et les mutuelles)
- L'augmentation des salaires et le SMIC à 1700 € brut.
- La réparation de la pénibilité par un départ anticipé.
- La prise en charge totale par les employeurs du surcoût de la couverture sociale



La Commission Exécutive de l'UFRBCA a décidé de mettre en place 4 pôles de réflexion, ouverts à ses membres et à tout autre militant CGT s'inscrivant dans la démarche du Congrès d'Hyères :

**Organisation
Renforcement
Revendications
Actions**

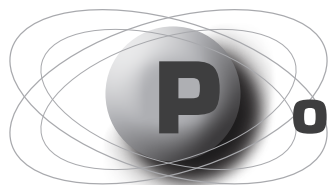
**Retraités
Société
Formation
UCR**

**Communication
Blog UFRBCA
Retraite Construction
Téléconférence**

**Europe
International
Solidarité**

→ Chaque membre de la CE UFRBCA est invité à **s'inscrire dans un ou deux pôles** de son choix. Charge à lui de s'entourer localement des compétences et des avis de son syndicat, USR ou USCBA.

→ La Direction de l'UFRBCA met également l'accent et **se fixe l'objectif de combler la « rupture numérique »** dans les prochains mois, afin que chaque militant soit informé en même temps *[accès Internet, Blog, etc.]*



Points forts de la discussion ...

JEAN-LUC PLUMELET



- Une Sécurité Sociale désarmée : les patients rackettés et contraints de ne plus se soigner ;
- Les mutuelles sont devenues des collectifs d'impôts : + 13 % ;
- Le pire serait de ne rien faire : actions en cours ;
- La mondialisation c'est la mise en concurrence obligatoire des salariés entre eux ;
- Dette : l'Islande a refusé 2 fois !
- Contrairement à la pensée unique ultralibérale : l'Etat n'est pas le problème mais la solution avec les peuples.



Mise en débat ...

JEAN-LUC PLUMELET

- Comment faire vivre les pistes décidées au Congrès d'Hyères (mai 2011) ?
- Intégrer les débats des Journées d'Etudes UCR (juillet - août 2011) sur les territoires ;
- Resserrer les liens UFRCSBA avec l'UCR et la FNSCBA.

Annexes 1



Montreuil, le 20 septembre 2011

- Assemblée Générale de l'ONU

Mesdames, Messieurs,

Le vendredi 23 septembre, votre assemblée va examiner la demande de l'Austérité Palestinienne pour que l'état du peuple Palestinien soit reconnu et admis à l'ONU.

Dans le prolongement des positions constantes de votre organisation, votre assemblée générale s'honorerait de reconnaître et d'admettre unanimement l'état Palestinien.

Il est temps et urgent que les Palestiniens voient leurs droits de vivre Libre et en Paix dans un pays reconnus conformément aux résolutions de l'ONU.

C'est d'ailleurs une condition indispensable pour une paix durable au Moyen Orient.

La reconnaissance de leur état est une première étape nécessaire que nous souhaitons qu'elle soit réalisée vendredi.

Recevez, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Jean-Luc PLUMELET
Secrétaire Général UFRCSA

FNSCBA

Fédération Nationale des Salariés de la Construction - Bois - Ameublement

Casa 413 - 263, rue de Paris - 93514 MONTREUIL Cedex - Tél : 01 48 18 81 60 - Fax : 01 48 59 10 37 - CDP 4115-22 M Paris
Boîte aux lettres (e-mail) : construction@cgt.fr - Site Internet : www.construction.cgt.fr



Montreuil, le 20 septembre 2011

- Au Gouvernement
- Ministère des Territoires d'Outre-Mer

Madame, Monsieur,

Le 9 août 2011, le Tribunal de Pointe à Pitre a condamné Michel Madassamy à trois mois de prison avec sursis alors que le dossier d'inculpation ne démontre pas sa participation aux accusations dont il fait l'objet.

Comme nos camarades de Guadeloupe, nous pensons qu'il s'agit d'une mesure de plus de criminalisation de l'action syndicale, de surcroît de caractère colonial masquant le fait que votre gouvernement n'a même pas respecté les accords qu'ils ont signés avec les syndicats de Guadeloupe.

La Commission Exécutive de notre Union Fédérale des retraités vous demande instamment de respecter les accords signés et de lever la condamnation de Michel Madassamy qui a agi en syndicaliste responsable et non en casseur.

Recevez, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Jean-Luc PLUMELET
Secrétaire Général UFRCSA

FNSCBA

Fédération Nationale des Salariés de la Construction - Bois - Ameublement

Casa 413 - 263, rue de Paris - 93514 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 48 18 61 60 - Fax : 01 48 59 10 37 - CCP 4115-22 M Paris
Boîte aux lettres (e-mail) : construction@cgt.fr - Site internet : www.construction.cgt.fr



notre intérêt, c'est d'adhérer

Je souhaite adhérer à la **FNSCBA - CGT** à la date du :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Entreprise (nom et adresse) :

Fonction dans l'Entreprise (Ingénieur ou Cadre, Technicien ou Agent de Maîtrise, Ouvrier ou Employé) :

Téléphone : Portable :

à retourner directement à la **FNSCBA - CGT** :

« Se syndiquer, c'est se renforcer »
 Bulletin d'adhésion cartonné
 (disponible à la Fédération quelque soit la quantité demandée !!!)

